

## Termes de référence

### Experts pour la mission d'accompagnement du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) dans l'analyse et le renforcement de la cohérence des politiques éducatives sectorielles avec les réformes engagées

**Nom du projet :** Projet d'Appui institutionnel à la Réforme de l'Éducation (PAIRE)

**Intitulé de la mission :** Expertise court-terme pour la mission d'accompagnement du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) dans l'analyse et le renforcement de la cohérence des politiques éducatives sectorielles avec les réformes engagées.

**Pays / zone géographique :** Mauritanie - Nouakchott

**Durée de la mission :** 67 jours

**Type de contrat :** Contrat de Prestation de Service (CPS)

#### Description du projet

La présente mission de consultance s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'Appui institutionnel à la Réforme de l'Éducation » (PAIRE) en Mauritanie.

Ce projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France a démarré en janvier 2023 pour une durée de 48 mois (2023-2026).

L'objectif du PAIRE est de renforcer le système éducatif à travers l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale dans le secteur de l'éducation et de la réforme du système éducatif.

Les résultats visés sont les suivants :

#### Résultat 1 :

Augmenter durablement la qualité pédagogique et physique, l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation dans le système éducatif des manuels scolaires et autres matériels pédagogiques pour renforcer/améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement.

#### Résultat 2 :

Renforcer la gestion administrative et pédagogique du système éducatif à travers des réformes institutionnelles au sein des directions centrales du ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, des établissements publics sous égide du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif (MENRSE), et au niveau déconcentré.

#### Contexte de la mission

Le Haut Conseil de l'Éducation HCE est une Institution indépendante et consultative qui a été créée en 2022 au service du secteur de l'Éducation Nationale. Il est placé sous la tutelle de la Présidence de la République et jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Le champ de compétence du HCE recouvre tous les ordres d'enseignement, dans le secteur public et privé et s'étend à toutes les questions touchant au système éducatif.

Outre ses missions d'orientation, en se prononçant sur les projets de politiques, de stratégies, de lois ou de budgets de l'éducation, le HCE est un organe de conseil à la coordination et à l'évaluation, en veillant à la cohérence des politiques, stratégies et pratiques développées par les différents départements en charge du secteur de l'éducation et entre les secteurs public et privé ainsi que le dialogue entre les différentes parties prenantes du secteur de l'Éducation et de la formation.

En vertu de son texte de création, trois commissions ont été créées<sup>1</sup> :

- La Commission « Qualité et innovations »
- La Commission « Pilotage, financement et réglementation »
- La Commission « Carte Scolaire et inclusion ».

Chaque commission est chargée notamment de :

- Conduire des études et avancer des propositions dans son domaine de compétence.
- Suivre et évaluer les politiques publiques et le mode d'exécution des textes législatifs et réglementaires portant sur les orientations et les réformes relatives à son champ de compétence.

Certaines réalisations sont à noter : les membres des différents organes et commissions ont été nommés, un avis sur le projet de loi transmis au gouvernement, des missions de reconnaissance des réalités du secteur sur le terrain ont été lancées, des rencontres avec les membres du gouvernement en charge de l'éducation et les partenaires techniques et financiers organisées, en parallèle avec les travaux de préparation du premier rapport annuel.

Une année après la promulgation de la Loi d'orientation du système éducatif national et de la note de politique sectorielle, le HCE envisage de lancer une action multisectorielle pour analyser la cohérence et la conformité des politiques portées par les différents ministères intervenants dans l'éducation<sup>2</sup> avec les réformes annoncées par ladite Loi dans le but de renforcer la coordination intersectorielle.

Cette analyse comprendra notamment une étude du cadre législatif et réglementaire actuel portant sur les réformes et les orientations du secteur de l'éducation avec un focus sur les aspects de l'équité, du genre, de l'inclusion et de la gouvernance. Elle donnera aussi des éclaircissements sur la pertinence des ressources humaines et financières allouées à l'éducation et de leur répartition entre les départements conformément aux priorités de la politique éducative fixées par le PNDSE<sup>3</sup>.

Elle se penchera, par la même occasion, sur les problématiques liées au pilotage sectoriel en présentant une lecture critique du modèle de gouvernance actuel.

Elle débouchera, in fine, sur un ensemble de recommandations qui seront partagées par toutes les parties prenantes et la proposition d'un dispositif de coordination entre les différents départements intervenants dans le système éducatif.

Les travaux programmés dans le cadre de cette action seront pilotés par la Commission « Pilotage, financement et réglementation » en coordination avec les deux autres commissions au HCE et la

---

<sup>1</sup> Article 2 du Décret n°2022-073 du 23 mai 2022 abrogeant et remplaçant le décret n°2020-041 du 23 mars 2020, modifié par le décret n° 2021-116 du 1er juillet 2021, portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Éducation.

<sup>2</sup> Enseignement primaire et secondaire, orientation islamique et alphabétisation, formation technique et professionnelle, enseignement supérieur et recherche scientifique, action sociale et enfance, affaires économiques, finances, ...

Direction Générale de la Réforme et de la Prospective (DGRP).

A plusieurs occasions, le HCE a manifesté sa volonté de collaborer avec les Partenaires de l'Éducation, notamment le PAIRE et l'AFD, afin d'accompagner et renforcer les capacités de ses instances.

Le projet PAIRE lance, par les présents Termes de Références (TdR), un appel à candidature pour recruter **deux experts (es)** pour la mission d'accompagnement du HCE dans l'analyse et le renforcement de la cohérence des politiques éducatives sectorielles avec les réformes engagées.

Les experts (es) travailleront sous la supervision directe du chef de projet et du chef de projet adjoint en collaboration avec le Président du HCE et la DGRP, selon une feuille de route établie à cet effet. Le HCE hébergera les experts dans son local en concertation avec le PAIRE durant la durée de cet appui.

## Descriptif de la mission

### Objectifs de la mission :

Renforcer la gouvernance et la coordination intersectorielle du système éducatif.

- Analyser la cohérence des politiques, stratégies et pratiques développées par les différents départements en charge du secteur de l'éducation.
- Formuler les recommandations pour l'amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques éducatives.
- Renforcer les capacités des membres des commissions en matière de coordination, de gouvernance et d'évaluation des politiques éducatives.

### Activités à réaliser :

Les experts (es) proposeront une méthodologie participative et itérative pour atteindre les objectifs escomptés. Ils travailleront en synergie, dans une logique de complémentarité, pour la réalisation des activités suivantes :

- L'élaboration d'un diagnostic institutionnel pour analyser la cohérence des politiques, stratégies, législations, programmes et financements au niveau des différents départements intervenants dans le secteur éducatif Mauritanien en traitant notamment les aspects de l'équité, du genre et de l'inclusion ;
- L'analyse de la pertinence des ressources humaines et financières allouées à l'éducation et de leur répartition entre les départements conformément aux priorités de la politique éducative fixées par le PNDSE3 ;
- L'analyse du modèle actuel de gouvernance du secteur éducatif en énumérant ses points forts et ses limites, et l'élaboration d'un benchmarking international en la matière et sur les institutions comparables au HCE ;
- La formulation des recommandations pour l'amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques éducatives comprenant une proposition d'un dispositif adapté de

coordination entre les différents départements intervenants dans le système éducatif et un plan de renforcement des capacités du HCE en la matière ;

- L'organisation d'un atelier pour la validation des travaux réalisés.

L'expert national sera chargé de l'analyse de la cohérence des politiques sectorielles à un niveau déconcentré.

## Calendrier et livrables

La mission d'appui aura une durée totale de 67 jours d'expertise déclinés en 45 jours pour l'expert international et 22 jours pour l'expert national.

La mission est articulée en deux phases :

- Une phase initiale de diagnostic sur le terrain.
- Une deuxième phase de formulation des recommandations avec un atelier.

La mission comprendra les activités suivantes :

Activités	Livable	Nombre de jours par expert (indicatif)	Période de mise en œuvre (indicatif)
Expert international		45j	
1. L'élaboration une note méthodologique et un plan de travail comprenant : - la méthodologie du diagnostic, - la liste des parties prenantes à consulter.	Note méthodologique	05j	Février 2024
2. L'élaboration d'un diagnostic institutionnel pour évaluer la cohérence des politiques éducatives, le financement du secteur et le modèle de pilotage sectoriel. Le rapport sera distribué aux parties prenantes afin de recueillir leurs réactions. Il sera validé par le HCE.	Rapport de diagnostic élaboré et validé	20j	Avril 2024 -Validation du rapport en mai 2024
3. La formulation des recommandations pour l'amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques éducatives et la proposition d'un dispositif adapté de coordination entre les différents départements intervenants dans le système éducatif.	Recommandations et proposition d'un dispositif de coordination	18j	Juin-octobre 2024
4. Organisation d'un atelier pour la présentation des travaux réalisés.	Atelier	02j	Novembre 2024
Expert national		22j	
1. L'élaboration une note méthodologique et un plan de travail comprenant : - la méthodologie du diagnostic, - la liste des parties prenantes à consulter.	Note méthodologique	02	Mars 2024
2. L'élaboration d'un diagnostic institutionnel pour évaluer au niveau déconcentré, la cohérence des politiques éducatives, le financement du secteur et le modèle de pilotage sectoriel. Ce diagnostic développera un chapitre sur les passerelles entre	Rapport de diagnostic élaboré et validé	10	Avril 2024

l'éducation de base et la formation professionnelle et technique au niveau déconcentré. Le rapport sera distribué aux parties prenantes afin de recueillir leurs réactions. Il sera validé par le HCE.			-Validation du rapport en mai 2024
3.La formulation des recommandations pour l'amélioration au niveau déconcentré de la cohérence et de la coordination des politiques éducatives et la proposition d'un dispositif adapté de coordination entre les différents sous-secteurs notamment les passerelles possibles entre l'éducation de base et la formation technique et professionnelle.	Recommandations et proposition d'un dispositif de coordination	10	Juin-octobre 2024
TOTAL 2 experts		67 jours	

Les experts (es) proposeront dans une offre méthodologique, une démarche et un planning prévisionnel des opérations et modalités de travail pour chaque étape de la mission (à distance / sur le terrain). Le projet PAIRE est responsable du processus de lancement et de prise en charge de cet appui. Il assurera en collaboration avec le HCE le suivi jusqu'à la remise du produit final.

## Profil souhaité

### Formation et expériences requises pour les deux experts (es) :

- Master ou doctorat en sciences sociales (science de l'éducation, sociologie, éducation, psychologie, sciences politiques, juridiques ou économiques) ;
- Solides compétences analytiques dans la conception et l'évaluation des politiques et programmes éducatifs notamment sur les questions de l'équité, inclusion, genre ;
- Une connaissance du système éducatif Mauritanien est nécessaire et fortement recommandé ou dans la région sera un atout ;
- Au moins 8 ans de solides compétences techniques en matière de planification de l'éducation, de recherche et de capacité à soutenir les pays, notamment en ce qui concerne la gouvernance publique, RH, finances ;
- Une expérience de diagnostic institutionnel dans le secteur de l'éducation en Afrique de l'Ouest est fortement souhaitée.
- Excellentes compétences interpersonnelles, de facilitation et de communication.
- Maîtrise du Français écrit et parlé ; la maîtrise de l'arabe constituerait un atout et est vivement recommandée ;
- Expérience avérée de la rédaction de rapport et de recommandations.

## Candidatures

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

- CV de l'expert (e) proposé (e)
- Une offre méthodologique et financière incluant les honoraires de l'expert (e).

Les candidatures doivent être envoyées avant le 15 novembre au lien figurant dans l'annonce sur le site d'Expertise France.